FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Impôt sur le revenu : maîtriser les revenus catégoriels, calculer et sécuriser

L'impôt sur le revenu change chaque année sur des points de détail qui modifient pourtant le résultat final. Un client qui vend des titres, perçoit des loyers, exerce une activité indépendante et détient des placements à l'étranger multiplie les régimes applicables, et l'erreur se découvre souvent au moment du contrôle plutôt qu'à la déclaration. Cette journée s'adresse à des praticiens qui déclarent déjà. Les sept heures reprennent le mécanisme de détermination du revenu imposable catégorie par catégorie, le calcul de l'impôt et de ses corrections, les régimes particuliers puis la sécurisation des positions prises face à l'administration.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 267 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers en gestion de patrimoine, experts-comptables, notaires, banquiers privés et gestionnaires de clientèle.

PRÉREQUIS
Pratiquer la fiscalité des particuliers ou établir des déclarations de revenus.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer le foyer fiscal et le revenu brut global à retenir
- Traiter chaque catégorie de revenus selon ses règles propres
- Arbitrer entre imposition forfaitaire et barème progressif pour les revenus de capitaux
- Calculer l'impôt dû en intégrant le quotient familial et les corrections applicables
- Sélectionner les réductions et crédits d'impôt adaptés à la situation du client
- Sécuriser les positions déclaratives et préparer les réponses aux demandes de l'administration

03 Programme détaillé

M1 Foyer fiscal et revenus catégoriels

- Reconstituer le revenu imposable
- Composition du foyer fiscal et rattachement des enfants
- Traitements salaires et pensions et options de déduction
- Revenus fonciers régimes d'imposition et déficits
- Bénéfices industriels commerciaux et non commerciaux
- Revenus de capitaux mobiliers et plus-values de cession de titres
- Cas pratique : Le groupe reconstitue le revenu global d'un foyer disposant de revenus de plusieurs catégories.

M2 Calcul de l'impôt et dispositifs de réduction

- Passer du revenu imposable au montant dû
- Quotient familial et mécanismes de plafonnement
- Barème progressif et corrections applicables au calcul
- Arbitrage entre imposition forfaitaire et option pour le barème
- Réductions et crédits d'impôt les plus fréquents
- Prélèvement à la source et régularisation annuelle
- Atelier : Chaque participant chiffre l'option pour le barème sur un dossier de revenus mobiliers et conclut.

M3 Situations particulières et sécurisation

- Traiter les dossiers sensibles sans prise de risque
- Changement de situation familiale en cours d'année
- Mobilité internationale et résidence fiscale
- Revenus et comptes détenus à l'étranger
- Contrôle des déclarations et demandes de renseignements
- Rectification spontanée et réclamation contentieuse
- Mise en situation : Les participants rédigent la réponse à une demande d'informations portant sur des revenus fonciers.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 267 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr